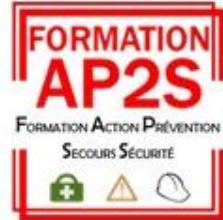


Programme Formation initiale SST



Objectifs de la formation SST :

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (protéger et mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement abondant ou étouffement, utiliser un défibrillateur ...).
- Savoir alerter dans ou à l'extérieur de l'entreprise.
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations.
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

Public concerné

- Tout public sans condition de diplôme

Prérequis

- Aucun prérequis

Compétences visées

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

Volet intervention

- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Volet prévention

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques par des actions de prévention

Programme de la formation SST :

Le rôle du sauveteur secouriste du travail : cadre juridique

La prévention : les enjeux, les accidents du travail et les maladies professionnelles, les acteurs internes/externes et leurs rôles, les documents obligatoires, le mécanisme d'apparition du dommage, les moyens et principes de prévention, la remontée d'information

La conduite à tenir en cas d'accident (protéger, examiner, faire alerter ou alerter, secourir) :

- la victime saigne abondamment
- la victime s'étouffe
- la victime se plaint d'un malaise
- la victime se plaint de brûlures
- la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- la victime ne répond pas mais elle respire (la position latérale de sécurité)
- la victime ne répond pas et ne respire pas (réanimation cardiopulmonaire, défibrillation)

Evaluation des SST

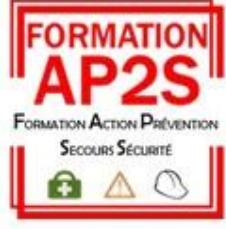
- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail.

Méthodes pédagogiques

- Études de cas
- Démonstrations pratiques (D.T.R/D.C.J)
- Ateliers d'apprentissage
- Simulations

Modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis de la formation : cas pratique et épreuve orale
- Document sanctionnant la formation : certificat de formation Sauveteur secouriste du travail valable pour 2 ans



Durée

- 14 heures de formation soit 2 jours

Coût et financement

- Inter : voir les tarifs par session
- Intra : nous consulter
- Plan de formation

Références et documents d'appui

- Documents de références technique et pédagogique de l'INRS

Organisation de la formation

- 4 à 10 personnes par session

Accessibilité handicap

- Nous vous recommandons de signaler dès le début de votre démarche de d'inscription, la nature de votre handicap ainsi que vos besoins spécifiques, de telle sorte que le référent handicap de votre région puisse prendre contact avec vous pour comprendre vos besoins et mettre en place les aménagements nécessaires.

Rappel réglementaire :

- **L'obligation de formation SST :** Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :
1° Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ;
2° Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux.
- **A qui s'adresser pour mettre en place une formation SST ?** Aux organismes habilités par l'INRS
- **Quelle est la fréquence des recyclages SST ?** Les salariés SST devront être recyclés tous les 24 mois
- **Conditions de mise en place d'une formation SST :** groupe de 4 à 10 personnes sur une durée totale de 14 heures.